



Délibération du Conseil municipal N°25-2020

Objet

Membres de la Commission communale des impôts directs

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15
Date de la convocation : 17 juillet 2020

Le 23 juillet 2020 à 20H00 heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Thusy, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Commune de Thusy, situé Place du Tilleul sous la Présidence de M. Joël MUGNIER Maire de Thusy.

Présents :

M. Joël MUGNIER Maire, M. Roland CARTIER 1^{er} adjoint, Mme Christine CADOUX 2^{ème} adjoint, M. Serge FABBIAN 3^{ème} adjoint, Mme Murielle LAPERRIERE 4^{ème} adjointe, M. Alain BONNET, M. David BULLE, M. Stephane BUISSON, Mme Karen STRADY, Mme Joëlle GOLLINET-MERCIER, Mme Stéphanie BARELLE, Mme Laura BERTHET, Mme Pascale JACQUEMIN.

Membres représentés :

M. Thomas GONTHIER par M. Roland CARTIER
M. Emmanuel VIDAL par Mme Pascale JACQUEMIN

M. le Maire expose aux membres du Conseil municipal que conformément à l'article 1650 du Code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être constituée auprès de chaque commune.

Il appartient aux membres du Conseil municipal de proposer une liste de 24 personnes dans laquelle le directeur départemental ou régional des finances publiques choisira 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléant.

Les membres du Conseil municipal, après avoir délibéré, décident à l'unanimité :

-DE DESIGNER 24 personnes tel que défini dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Acte certifié exécutoire le :

Transmis en Préfecture le :

Publication le :

Le Maire,



